



Public

Toute personne devant réaliser des travaux non électriques dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.



Durée

7 heures (1 jour)



Lieu

Dans nos locaux (accès ascenseur) ou en intra dans les locaux de votre entreprise



Tarifs

INTER : 170 € TTC/personne
INTRA : nous contacter

N° de fiche : RS1126 - certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION - Enregistré le 31/12/2021

PROGRAMME DE LA FORMATION

1- L'ELECTRICITE : (1,5h)

- La réglementation : les différents codes, la norme NFC 18510
- Les notions d'électricité : les grandeurs électriques, la loi d'ohm, les différents courants, la conductivité, le court-circuit...

2- LA PREVENTION : (2,75h)

- La sensibilisation face aux risques : l'accident du travail, les effets du courant électrique sur le corps humain, les effets de l'intensité, les domaines de tension.
- La prévention des risques : la situation dangereuse, les principes généraux de prévention, la protection contre les différents contacts, les équipements de protection.

3- SAVOIR REAGIR : (1h)

- La conduite à tenir en cas d'accident électrique : l'analyse de la situation, la procédure d'intervention.
- La conduite à tenir en cas de départ de feu : le triangle du feu, les classes de feu, les extincteurs portatifs.



Participants

Maximum de 12 personnes
par session



Dates

Les dates de sessions sont disponibles
sur notre site internet* ou sur
demande auprès de M. LE QUINTREC
(responsable formation)



Objectifs

Identifier les situations à risques,
appliquer les consignes de sécurité,
appliquer les prescriptions de
sécurité définies par la
réglementation.



Prérequis

Aucun

PROGRAMME DE LA FORMATION

4- MODULE H0V EXECUTANT : (1h)

- Les différents acteurs et les limites : l'exécutant non-électricien, le chargé de chantier, le chargé de manœuvre, le chargé d'intervention.
- L'analyse des risques : l'analyse du risque électrique.

VALIDATION DE LA FORMATION :

Attestation de fin de formation, après évaluation certificative des connaissances.
Par ailleurs, le formateur formulera un avis en vue de l'habilitation potentielle du stagiaire par le responsable de l'entreprise ou du site d'emploi.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Exposés-débats, supports audio-visuels, support de cours individuel.

Moyens d'évaluation : Evaluation formative continue et certificative théorique par QCM à la fin de la formation (0,75h)

CADRE REGLEMENTAIRE

Décret du 14 novembre 1988 : « L'employeur doit s'assurer que ses travailleurs possèdent une formation suffisante leur permettant de connaître et de mettre en application les prescriptions de sécurité. »

Site internet* : <http://www.securiteam.fr/index.php/accueil/options-formation/>

PF-version 4 – 14/03/2024



5 rue Simone Signoret – 56100 LORIENT
Tél. : 02.97.85.92.91 – Fax : 02.97.81.12.05 – Mail : options-formation@securiteam.fr

